

Modèle 2026-2030

Composante :	DSP - IECI
Adopté par le conseil de composante le :	02/06/2025 (IECI)/13-11-2025 DSP
Adopté par la CPVU en date du :	16/12/2025

Régime d'inscription (cocher la case en double cliquant)

☒

Formation initiale

☐

Formation initiale en apprentissage

☒

Formation continue

☐

Formation continue en contrat de professionnalisation

ACCREDITATION 2026 - 2030

MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Formation en BC PHASE TRANSITOIRE

Année universitaire 2026-2027

Niveau d'études : 3e année

Intitulé de la mention : LLCER

Intitulé du parcours type (si existant) : Droit-Anglais



Dispositions particulières :

Pour valider son année, un.e étudiant.e devra avoir validé les enseignements de droit et les enseignements d'anglais. La non validation par l'étudiant.e de l'une des années de licence d'anglais ou de licence de droit entraînera le redoublement de l'étudiant.e dans la mention non validée avec conservation des UE acquises. A la fin d'une année de double licence, l'étudiant devra obtenir la totalité des ECTS associés à chaque année (avec de fortes mutualisations). En cas de redoublement, l'étudiant.e conservera le bénéfice des UE acquises.

Pour le parcours LLCER Anglais, chaque bloc (BCC) doit être validé séparément, les blocs ne se compensant pas entre eux (mais à l'intérieur d'un même bloc, les UE se compensent entre elles). Les BCC disciplinaires 5 et 6 de chaque année ne se compensent pas.

Le « BCC linguistiques : 6 » compense le « BCC linguistiques : 5 ».

Le « BCC disciplinaire complémentaire - Anglais : 6 » compense le « BCC disciplinaire complémentaire - Anglais : 5 ».

Pour le Parcours droit, les blocs sont annualisés. Le bloc disciplinaire peut compenser le bloc complémentaire d'appui si la moyenne obtenue au bloc complémentaire d'appui est supérieure ou égale à 7/20.

Pour les étudiant.es inscrit.es en contrôle terminal le poids de l'épreuve terminale est de 100%.

En cas de non validation d'un ou plusieurs blocs l'étudiant.e est automatiquement convoqué.e aux épreuves de seconde chance (session 2) de toutes les UE non acquises [UE dont la note de première session est inférieure à 10/20] et non compensées du ou des blocs non acquis. En raison de leurs spécificités, certaines UE (stage, mémoire...) n'ont pas de session 2. Du côté du parcours droit la seconde chance sera précisée aux étudiants après les résultats de session 1. Les dates et les modalités des secondes chances seront précisées après les résultats de la première session.

En L1 et les L2, les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne du semestre dans lequel elles ont été choisies.

La Faculté de droit et de science politique et l'IECI sont engagées contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômes et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux réalisés par les étudiant.es doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. La Faculté de droit et de science politique et l'IECI se réservent le droit d'utiliser un logiciel de détection du plagiat et informe ses étudiant.es que des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré.

code Apogée	intitulé	intitulé en anglais	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	Volumes horaires					Total horaire	ECTS /Coef.	Modalités de contrôle des connaissances										Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ
				Présentiel							Distanciel	1ère session		2nde chance								
				Type de contrôle								Type de contrôle		Type de contrôle								
				Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Heures FOAD				Contrôle continu	Examen terminal	Autres	2nd session	Autres						
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve						%	Type d'épreuve	%						Type d'épreuve	%	Type d'épreuve			
Parcours LLCER																						
	BCC5 littérature/civilisation																					
	Ues Obligatoires																					
LHANG5A1	Littérature américaine IV (commun aux 2 parcours)	American literature	S5	12	18		30		30	3	100					100	écrit 3h					
LHANG5A3	Civilisation américaine V (cours commun aux 2 parcours)	American history V	S5	12	18		30		30	3	50		50	écrit 3h		100	écrit 3h					
LHANG5A4	Civilisation britannique V	British history V	S5	12	18		30		30	3	50		50	écrit 3h		100	écrit 3h					
	BCC5 langue																					
	Ues Obligatoires semestre 1																					
LHANG525	Linguistique anglaise	linguistics	S5		18		18		18	3	100					100	écrit 2h					
LHANG534	Traduction	Translation	S5		24		24		24	3	100					100	écrit 2h					
LHANG583	Anglais oral	Oral English	S5		18		18		18	3	100					100	oral 15 min					
	BCC5 disciplinaire complémentaire																					
	1 UE parmi les suivantes (suivant le choix opéré en licence droit)																					
LDRT58	Droit international public general	General Public International Law	S5	30	18		48		48	6	50		100	écrit								
LDRT511	Droit institutionnel de l'UE	EU instituoninal Law	S5	30	18		48		48	6	50		100	écrit								
	2 UE parmi les suivantes :																					
LALL510 LGESP55	LV2 (espagnol ou allemand)	second language (German or Spanish)	S5		24		24		24	3	100					100	esp écrit 2h/all oral 15 min					
LHANG5A2	Littérature britannique IV	British literature IV	S5	12	18		30		30	3	50		100	écrit 3h		50	écrit 3h					
LEELE502	Enjeux géopolitiques et économiques en Amérique du Nord	Geopolitical and economic issues in North America	S5		24		24		24	3	50		100	écrit 2h		100	écrit 2h					
LHANG512	Civilisation et géopolitiques de l'Océanie	Society and geopolitics of the Pacific region	S5		18		18		18	3	50		50	écrit 2h		100	écrit 2h					
LHESP532	Initiation à la recherche (en humanités)	Introduction to research in anglophone and hispnophone studies	S5	18			18		18	3			100	écrit 2h		pas de rattrapage						
NTICS00	Humanités numériques : Nouvelles technologies pour l'information		S5	12	12		24		24	3	50		100			100	écrit 2h					
	UE LIBRES (1 fois par licence)																					
UETRENGI	Engagement et vie associative	commitment and associative life	S5	8			8	6	14	3	70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet		50% / 50%	oral / Rapport d'activité					
TAPSLSE5 TAPSLSE5	Théorie et pratique des activités physiques et sportives	Physical education and sports theory	S5		18		18		18	3	100	pratique (65%) et théorie (35%)				100	pratique (65%) et théorie (35%)					
PARTS151 PARTS151	Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)		S5			24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)				3	100 (théatre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)		50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)			

